

Sommaire

Programme d'études supérieures en géographie
Année de l'examen cyclique 2015-2016

Approuvé par le Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Réunion du 16 décembre 2015

Nom du programme examiné	Géographie
Grades	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise ès arts (M.A.) en géographie• Maîtrise ès sciences (M.Sc.) en géographie• Doctorat (Ph.D.) en géographie
Unités scolaires responsables	Département de géographie, de l'environnement et de la géomatique, Faculté des arts
Domaines d'études	Sans objet
Évaluation finale	Bonne qualité

Principales forces du programme

Le Département de géographie offre d'excellents programmes de recherche tant au niveau de la maîtrise (M.A. en géographie humaine et M.Sc. en géographie physique) qu'à celui du doctorat. Les évaluateurs externes ont eu des propos extrêmement favorables à l'égard de la grande qualité du programme, des laboratoires de recherche de fine pointe et de la nature collégiale du département.

Ce programme est reconnu depuis longtemps pour l'excellence de sa recherche, notamment en études arctiques. Il occupe une position unique, avec des projets de recherche collaborative menés par des spécialistes en géographie physique et sociale. De récentes embauches ont permis de développer et de consolider d'autres domaines de recherche, tels que la géomatique, la géographie urbaine, la géographie de la santé, les géographies autochtones et les études environnementales. Les étudiants diplômés apprécient particulièrement la qualité de l'encadrement et de la formation qu'ils reçoivent, ainsi que les excellentes occasions de travailler sur le terrain au Canada ou à l'étranger. Ils bénéficient aussi de l'expertise de la Commission géologique du Canada et se voient offrir la possibilité de participer à divers programmes pluridisciplinaires : durabilité de l'environnement; sciences, société et politique; études canadiennes.

Points à améliorer

Compte tenu de son envergure, le Département de géographie affronte des défis particuliers en ce qui concerne sa capacité à offrir un vaste choix de cours dans deux disciplines distinctes (géographie physique/biologique et géographie sociale/humaine) et dans deux langues. Une solution consiste en la mise au point d'un cours obligatoire pour tous les nouveaux étudiants, intitulé *Academic and Professional Development in Geography/Développement académique et professionnel en géographie*, destiné à leur procurer des compétences accrues pour mener à bien leurs études et leur carrière, ainsi qu'un sentiment de communauté entre eux.

Les étudiants diplômés sont également tenus d'assister à non moins de 80 % des conférences données par des chercheurs invités dans le cadre de la série de séminaires en géographie. En matière de développement professionnel, les étudiants en dernière année de doctorat auront à présent l'occasion d'acquérir de l'expérience en tant qu'enseignants : le département leur réservera en effet un ou deux cours de premier cycle (préalablement donnés par des chargés de cours). Par ailleurs, des efforts sont en cours pour améliorer certains bureaux et espaces d'étude considérés peu adéquats. Pour ce qui est du bilinguisme, l'usage du français et de l'anglais est équilibré au niveau de la maîtrise; en revanche, le nombre de doctorants francophones est moindre.

Recommandations

1. Étudier d'autres approches permettant d'offrir une plus grande variété de cours aux cycles supérieurs et davantage de ressources en matière de développement professionnel.
2. Poursuivre les efforts pour recruter des étudiants de haute qualité aux cycles supérieurs, tant au sein de l'Université que dans le reste du pays ou à l'étranger, en visant particulièrement ceux qui sont francophones.
3. Continuer à améliorer de manière uniforme la qualité des espaces d'étude pour les étudiants de cycles supérieurs.

Plan de mise en œuvre

Calendrier et échéances

Toutes les recommandations doivent être traitées au moment de la prochaine évaluation cyclique en 2023 – 2024.

Autorités

Les responsables de la mise en œuvre des recommandations et de son suivi comprennent le doyen et le vice-doyen de la Faculté des arts, le directeur du programme d'études supérieures en géographie et le directeur du Département de géographie.